



SECTEUR PARAPUBLIC DE LA SANTÉ

Fédération syndicale SUD – Chauderon 5 – 1003 Lausanne
Tél. 021 351 22 50 – E-mail: info@sud-vd.ch – www.sud-vd.ch

Décembre 2020

CRISE «COVID-19»

PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL ET DE REVALORISATION SALARIALE

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE ET DE LONGUE HALEINE

Depuis mars 2020, les employé-e-s des hôpitaux régionaux, CMS et EMS ont répondu et répondent encore actuellement, aux côtés du personnel du CHUV, aux besoins de soins et d'accompagnement de la population de ce canton.

Depuis plusieurs mois, les salarié-e-s de la santé de tous les secteurs (soignant-e-s, personnel médico-technique, non-soignant-e-s) se sont engagé-e-s de façon exceptionnelle pour faire face à l'épidémie et assurer les soins indispensables.

Durant la crise sanitaire, toujours d'actualité, les personnels de la santé de tous les secteurs ont été

soumis à une très forte pression sur les plans physique et psychique et ont été exposés à un danger constant. Ces travailleuses et travailleurs ont été confronté-e-s à de nombreux changements de plannings et d'horaires, à des semaines interminables, à l'augmentation des heures supplémentaires, à l'angoisse d'être contaminé-e-s et de contaminer les patient-e-s, résident-e-s ou leurs proches.

L'engagement et les sacrifices du personnel de la santé ont été appréciés et applaudis. Ces témoignages de reconnaissance ont été appréciés...

UN BESOIN URGENT DE RECONNAISSANCE ET DE MOYENS

Mais aujourd'hui, le personnel de santé est las des vaines promesses et scandalisé par l'absence de réponse aux légitimes revendications, d'une part, d'une reconnaissance tangible de leur engagement durant la crise sanitaire, et, d'autre part, d'une réforme immédiate du financement des soins qui doit répondre à des critères de qualité et non à la logique du profit et de la rentabilité...

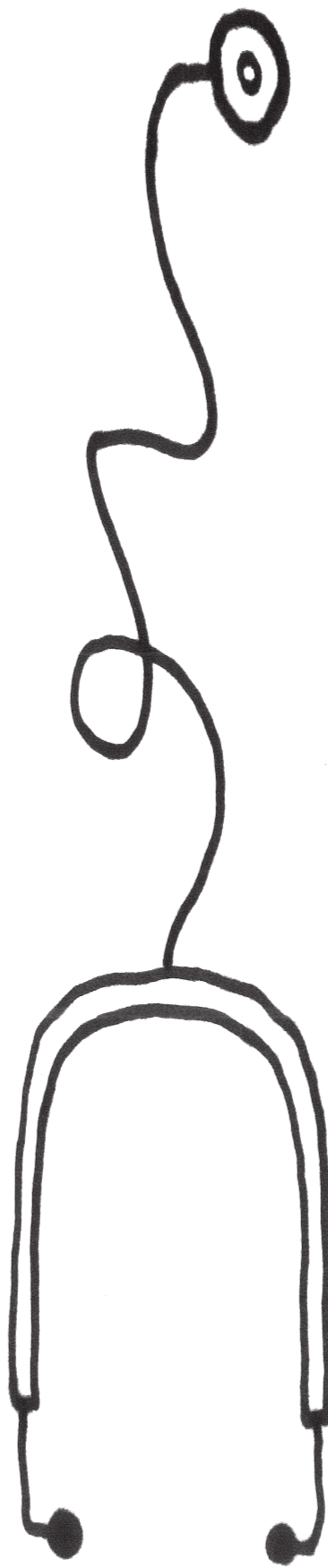
Pour tous ces motifs, les salarié-e-s de la santé, exhortent les autorités publiques, Conseil d'État et Grand Conseil, ainsi que tous les employeurs du secteur de la santé à octroyer immédiatement les moyens financiers, matériels et en termes de dotation, indispensables pour prodiguer des soins de qualité.








DES MOYENS POUR DES SOINS DE QUALITÉ!



MOBILISATION DU PERSONNEL DE LA SANTÉ

**DES SOINS DE QUALITÉ NÉCESSITENT DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL,
DU PERSONNEL FORMÉ ET QUALIFIÉ. MAIS IL FAUT AUSSI DE LA SÉCURITÉ,
DU RESPECT ET DE LA SOLIDARITÉ.
C'EST POURQUOI LES EMPLOYÉ-E-S DES HÔPITAUX RÉGIONAUX, CMS ET EMS
REVENDIQUENT:**



-  Une amélioration de leurs conditions de travail, notamment par **l'augmentation des effectifs et l'engagement de personnel qualifié et expérimenté.**
-  L'octroi des **revalorisations salariales** négociées entre partenaires sociaux et reconnues comme légitimes par les autorités cantonales.
-  L'attribution, encore en 2020, d'une **prime exceptionnelle «COVID»** en faveur de toutes les travailleuses et tous les travailleurs du secteur parapublic de la santé.
-  Une **majoration de 25% de toutes les heures effectuées en plus du taux contractuel** durant la crise sanitaire.
-  Une **suspension des licenciements et autres mesures disciplinaires** tant que la situation liée à l'épidémie ne sera pas revenue entièrement à la normale.
-  L'ouverture de **nouvelles négociations des conditions de travail du personnel du secteur parapublic de la santé** concernant notamment les conditions de retraite, les indemnités pour le travail de nuit, du dimanche, des jours fériés et du piquet, ainsi que pour les protections contre les licenciements.
-  **L'élaboration et la concrétisation par les autorités cantonales d'un plan d'investissement** négocié avec les fédérations patronales et les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois.

santé publique & parapublique

MÊMES PATIENT-E-S
MÊME TRAVAIL
MÊME SALAIRE!